FINANCES COMMUNALES : Vinça

Note de présentation du Compte Financier Unique : 2025

> L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, rappelé par l'article L 1612-35 de l'ordonnance du 12 juin 2025, qui prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe aux comptes votés par les collectivités afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note répond à cette obligation et présente de manière synthétique les principales informations et évolutions du Compte Financier Unique.

Rappel du cadre général du Compte Financier Unique

Le **CFU** est un compte commun de l'ordonnateur et du comptable public. Il se substitue au compte administratif et au compte de gestion, il constitue l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre. Il rapproche les prévisions inscrites au budget primitif des réalisations effectives, et présente les résultats comptables de l'exercice. Par ce document, le Maire présente un bilan de l'année écoulée.

Rappel de la structure d'un budget communal

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les dépenses de fonctionnement étant constituées par les charges de personnel, l'entretien et les consommations fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer. Les recettes de fonctionnement correspondant principalement aux impôts locaux, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (services périscolaires, locations de salles...) et aux dotations versées par l'Etat.

La section d'investissement est quant à elle liée aux projets d'investissement de la commune. Les dépenses de cette section font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers ainsi que les études et les travaux réalisés soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. On retrouve également ici le remboursement du capital des emprunts contractés pour mener à bien ces projets. Les recettes d'investissement étant principalement constituées par les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public...), le remboursement de TVA par l'Etat et les éventuels emprunts nouveaux contractés pour financer les dépenses d'investissements.

Tableau des résultats

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2025	Fonct Invest	2 453 560 € 1 558 241 €	2 042 758 € 1 706 027 €
Reports de l'exercice 2024	Fonct Invest	1 207 167 € 0 €	0 € 133 484 €
Total exercice (réalisations + reports)		5 218 969 €	3 882 269 €
Résultat de clôture de l'exercice		**1 336 700 €**	
RàR reportés en 2026	Invest	194 595 €	189 359 €
Totaux cumulés		5 413 564 €	4 071 628 €
Résultat financier définitif		**1 341 936 €**	

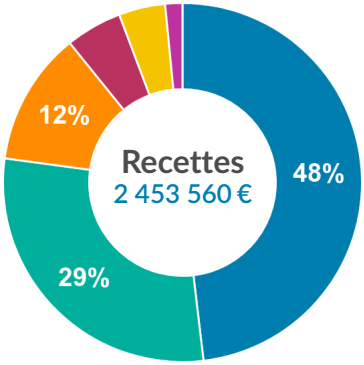
Points marquants

- Les dépenses d'équipements par opération conservent un rythme soutenu
- Les recettes de fonctionnement bénéficient de la vente d'un bien
- Les restes à réaliser sont excédentaires

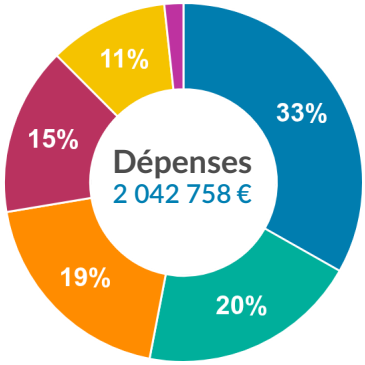
FINANCES COMMUNALES : Vinça

Note de présentation du Compte Financier Unique : 2025

La section de fonctionnement



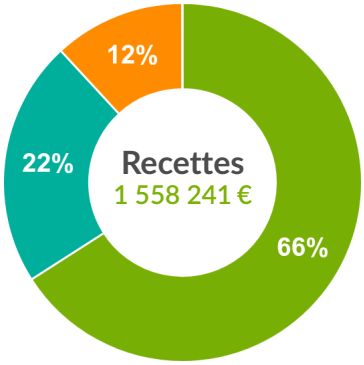
- **Impôts et taxes :** 1 180 888 €
- **Dotations et participations :** 712 316 €
- **Produits des cessions :** 295 000 €
- **Autres recettes réelles :** 124 680 €
- **Produits des services :** 102 640 €
- **Recettes d'ordre :** 38 036 €



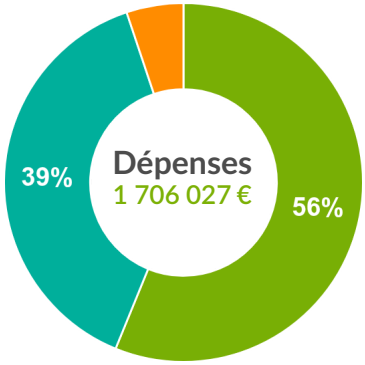
- **Charges de personnel :** 678 158 €
- **Dépenses d'ordre :** 405 159 €
- **Charges générales :** 394 838 €
- **Autres dépenses réelles :** 309 596 €
- **Charges gestion courante :** 219 931 €
- **Intérêts d'emprunts :** 35 076 €

Le niveau des dépenses de fonctionnement reste stable. Elles ont été impactées néanmoins exceptionnellement en 2025 par les créances éteintes, celles admises en non valeur et la constitution d'une provision. Le montant des dotations progressent. Les atténuations de charges sont vouées à baisser. La vente d'un bien est enregistrée dans lesdites recettes au titre des produits spécifiques.

La section d'investissement



- **Recettes d'ordre :** 1 027 193 €
- **Excédents de fonct capitalisés :** 346 106 €
- **Dotations et subventions :** 184 491 €
- **Autres recettes réelles :** 451 €



- **Dépenses d'équipement :** 958 342 €
- **Dépenses d'ordre :** 660 069 €
- **Remboursement du capital :** 87 615 €

Le montant des dépenses d'équipement individualisé en opération est de 958.342 €. Le remboursement en capital de la dette est toujours en baisse. Le financement des opérations d'équipement ne fait pas appel aux emprunts. Seuls interviennent l'autofinancement et l'attribution de subventions. Le niveau de CAF brute est de 32 %.

Solde d'épargne de la commune

Recettes réelles de fonctionnement *(hors produits de cession)*	2 120 524 €
Dépenses réelles de fonctionnement	1 637 599 €
Épargne brute	**482 925 €**

Au 31 décembre 2025, l'encours de la dette de la commune s'établit à **1 622 114 €**
et l'Effectif pourvu en Equivalent Temps Plein annuel à **14.00 ETP**